

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**  
Onzième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable

Bangkok et en ligne, 20-23 février 2024

**Rapport du onzième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable\***

1. Le onzième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, organisé par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), s'est tenu à Bangkok et en ligne du 20 au 23 février 2024.
2. Plus de 1 000 participantes et participants ont assisté au onzième Forum, y compris des représentant(e)s de gouvernements, d'organisations intergouvernementales, d'organismes des Nations Unies, d'organisations internationales, de grands groupes et d'autres parties prenantes.
3. Les États membres de la CESAP ci-après étaient représentés : Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bhoutan, Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Fidji, France, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Îles Salomon, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Malaisie, Maldives, Mongolie, Nauru, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Samoa, Singapour, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu, Türkiye, Vanuatu et Viet Nam.
4. Hong Kong (Chine), membre associé, était également représenté.
5. Les représentantes et représentants des Observateurs permanents ci-après ont participé : Bélarus, Italie et Suède, ainsi que l'Union européenne. Un représentant du Saint-Siège, observateur auprès de l'Organisation des Nations Unies, a également participé.
6. Conformément à l'article 12 du Règlement intérieur de la Commission, le Président et les Vice-Président(e)s ont examiné les accréditations de tou(te)s les représentant(e)s et les ont jugées en bonne et due forme.
7. Au titre du point 1 a) de l'ordre du jour, la Secrétaire exécutive de la CESAP a prononcé une allocution d'ouverture. Le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Thaïlande, M. Parnpree Bahiddha-Nukara, et la Présidente du Conseil économique et social ont prononcé des allocutions spéciales. La Vice-Secrétaire générale de

\* L'annexe II n'a pas été revue par les services d'édition ; elle est distribuée dans la langue de l'original seulement.

l'ONU a fait une déclaration. La représentante de l'Asia-Pacific Peoples' Forum, M<sup>me</sup> Antonia Lili, et la représentante du Forum de la jeunesse 2024 du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, M<sup>me</sup> Shilpa Lamichhane, ont fait des déclarations au nom des grands groupes et d'autres parties prenantes.

8. Au titre du point 1 b) de l'ordre du jour, les membres ci-après du Bureau ont été élus :

Président : M. Min Bahadur Shrestha (Népal)  
 Vice-Président(e)s : M. Vahan Kostanyan (Arménie)  
 M. Korm Ribaun (Cambodge)  
 M. Theng Pagnathun (Cambodge)  
 M. Esrom Yosef Immanuel (Fidji)  
 M<sup>me</sup> Hajjah Hanifah Hajar Taib (Malaisie)  
 M. Mohamed Kinaanath (Maldives)  
 M<sup>me</sup> Rosemarie G. Edillon (Philippines)  
 M. Phoxay Khaykhamphithoune (République démocratique populaire lao)

9. Au titre du point 1 c) de l'ordre du jour, l'ordre du jour suivant a été adopté :

1. Ouverture du onzième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable :
  - a) Allocutions d'ouverture ;
  - b) Élection du Bureau ;
  - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Renforcer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et éliminer la pauvreté en période de crises multiples : mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes en Asie et dans le Pacifique.
3. Accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au moyen des examens nationaux volontaires.
4. Examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des possibilités s'agissant d'atteindre les objectifs de développement durable dans la région :
  - a) Progrès vers la réalisation des objectifs 1, 2, 13, 16 et 17 au niveau régional ;
  - b) Mise en œuvre du Programme 2030 au niveau sous-régional ;
  - c) Compte rendu des résultats généraux obtenus par les Nations Unies à l'échelle régionale en Asie et dans le Pacifique à l'appui du Programme 2030.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport du onzième Forum.

10. Au titre du point 2 de l'ordre du jour, les participant(e)s au onzième Forum ont pris acte des notes du secrétariat sur les enjeux interdépendants des changements climatiques, de la pauvreté et de la faim en période de crises multiples en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/RFSD/2024/2) et sur le résumé du rapport de 2024 sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable dans la région de l'Asie et du Pacifique (ESCAP/RFSD/2024/3 et ESCAP/RFSD/2024/3/Corr.1). Le débat sur le thème du onzième Forum, « Renforcer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et éliminer la pauvreté en période de crises multiples : mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes en Asie et dans le Pacifique », a commencé par une table ronde de haut niveau. Les intervenant(e)s ont échangé leurs idées concernant les priorités régionales et les mesures clefs recensées comme devant faire l'objet d'un suivi à l'issue du Sommet sur les objectifs de développement durable de 2023. Au titre du même point de l'ordre du jour, une réunion-débat de haut niveau s'est tenue sur le thème « En route vers le Sommet de l'avenir de 2024 ». Cette manifestation était consacrée au Sommet de l'avenir qui devrait se tenir à New York les 22 et 23 septembre 2024.

11. Au titre du point 3 de l'ordre du jour, les participant(e)s ont pris acte de la note du secrétariat sur le renforcement de la cohérence des politiques grâce aux examens nationaux volontaires pour accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ESCAP/RFSD/2024/4). Ils (elles) ont examiné les retours d'expérience des États membres dans la préparation des examens nationaux volontaires pour le forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2024, qui se tiendra sous les auspices du Conseil économique et social à New York du 8 au 17 juillet 2024, débattu de l'utilisation des examens nationaux volontaires dans la planification du développement et échangé des vues nationales et infranationales sur les défis, les progrès et les réalisations, ainsi que sur les enseignements tirés de ces examens.

12. Au titre du point 4 de l'ordre du jour, les participant(e)s ont pris acte de la note du secrétariat sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au niveau sous-régional (ESCAP/RFSD/2024/5). Ils (elles) ont mis en lumière les différentes approches sous-régionales de l'élimination de la pauvreté et de la mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et novatrices.

13. Cinq tables rondes ont été organisées pour faciliter la conduite de dialogues régionaux multipartites sur les moyens d'accélérer l'action en faveur des objectifs de développement durable qui seront à l'examen lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2024, à savoir les objectifs 1 (Pas de pauvreté), 2 (Faim zéro), 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), 16 (Paix, justice et institutions efficaces) et 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs). Les participant(e)s ont pris note des vues diverses exprimées lors des tables rondes, lesquelles visaient à éclairer les travaux du forum politique de haut niveau<sup>1</sup>.

14. Des représentant(e)s des États membres, de grands groupes et d'autres parties prenantes, ainsi que des organismes des Nations Unies, ont partagé des informations sur les efforts déployés dans la région et examiné les domaines prioritaires possibles pour une action accélérée et les possibilités de renforcer

---

<sup>1</sup> Le document synthétisant les vues diverses exprimées lors des tables rondes, dont le texte n'a pas été négocié, sera communiqué aux participant(e)s pour qu'ils (elles) y apportent les corrections factuelles nécessaires. Il fera l'objet d'un additif au présent rapport.

la cohérence des politiques en vue de réaliser les objectifs de développement durable.

15. Les participant(e)s ont discuté de la démarche coordonnée suivie par le système des Nations Unies au niveau régional pour soutenir la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ils (elles) ont partagé des informations sur les mesures prises et les résultats obtenus en 2023, notamment les mesures prises par les coalitions thématiques établies dans le cadre de la Plateforme de collaboration régionale pour l'Asie et le Pacifique.

16. Aucune question n'a été abordée au titre du point 5 de l'ordre du jour.

17. Au titre du point 6 de l'ordre du jour, le présent rapport (par. 1 à 22), à l'exception des annexes, a été adopté le 23 février 2024.

18. Il a été convenu que le résumé des débats tenus lors du onzième Forum, établi par la Présidence (voir annexe I), qui n'était pas un document négocié, serait distribué aux États membres afin qu'ils l'examinent et s'assurent de son exactitude factuelle ; que les listes de manifestations parallèles et autres manifestations associées qui avaient eu lieu avant et en marge du onzième Forum seraient annexées au présent rapport (voir annexe II) et que la synthèse des débats tenus lors des cinq tables rondes organisées au titre du point 4 de l'ordre du jour ferait l'objet d'un additif au présent rapport (ESCAP/RFSD/2024/6/Add.1) qui serait publié à une date ultérieure.

19. Il a été rappelé que, une fois que l'exactitude factuelle aura été vérifiée, le présent rapport (ESCAP/RFSD/2024/6) et la synthèse des débats tenus lors des tables rondes (ESCAP/RFSD/2024/6/Add.1) seraient soumis à la CESAP à sa quatre-vingtième session et que ces documents visaient à éclairer les dialogues sur le développement durable organisés à l'échelle mondiale, notamment le forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2024 et le Sommet de l'avenir.

20. Le rapport analytique intitulé *Asia and the Pacific SDG Progress Report 2024: Showcasing Transformative Actions* a été établi pour le onzième Forum et présenté aux médias le 15 février 2024.

21. Le 20 février 2024, la publication intitulée *Addressing the Interlinked Challenges of Climate Change, Poverty and Hunger in Asia and the Pacific* a été publiée dans le cadre du Partenariat Asie-Pacifique pour les objectifs de développement durable, qui réunit la CESAP, la Banque asiatique de développement et le Programme des Nations Unies pour le développement.

22. Entre le 15 et le 23 février 2024, 44 manifestations parallèles et 10 autres manifestations associées ont été organisées (voir annexe II)<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> On trouvera des informations complémentaires sur les manifestations parallèles à l'adresse suivante : [www.unescap.org/events/2024/apfsd11-side-events](http://www.unescap.org/events/2024/apfsd11-side-events) et, en ce qui concerne les autres manifestations associées, à l'adresse suivante : [www.unescap.org/events/2024/apfsd11-associated-and-pre-events](http://www.unescap.org/events/2024/apfsd11-associated-and-pre-events).

## Annexe I

### Résumé des débats tenus lors du onzième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, établi par la Présidence

1. Le onzième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable avait pour thème « Renforcer le Programme de développement durable à l’horizon 2030 et éliminer la pauvreté en période de crises multiples : mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes en Asie et dans le Pacifique ». À cette occasion, les membres et les membres associés de la Commission économique et sociale pour l’Asie et le Pacifique (CESAP), les organes intergouvernementaux, les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies, les grands groupes et les autres parties prenantes ont débattu des perspectives régionales de mise en œuvre du Programme de développement durable à l’horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique.

#### I. Principaux messages

2. Les principaux messages qui ressortent des débats tenus lors du onzième Forum, lesquels sont détaillés dans les sections II à V ci-dessous, sont les suivants :

a) Les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable sont lents et inégaux en Asie et dans le Pacifique. Si elle maintient le rythme actuel, la région dans son ensemble n’atteindra aucun des 17 objectifs à l’horizon 2030 ;

b) Les changements climatiques aggravent la pauvreté et la faim et menacent de renverser les acquis du développement durable, leurs conséquences étant disproportionnées pour les groupes vulnérables dont les capacités de s’adapter et les ressources sont limitées ;

c) Une action climatique ambitieuse, associée à des investissements importants dans la protection sociale, l’efficacité énergétique et la production d’énergies renouvelables, et mettant l’accent sur l’égalité des sexes et l’accès des groupes marginalisés, est nécessaire pour atténuer les effets néfastes des catastrophes d’origine climatique et soutenir les moyens de subsistance ;

d) Des efforts de la part des États membres visant à assurer la cohérence des politiques peuvent accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 ; les examens nationaux volontaires permettent de coordonner les efforts à tous les niveaux de l’État et peuvent favoriser la collaboration et la participation, ce qui contribue à une gouvernance inclusive et prospective ;

e) Des mesures qui mettent à profit la science, la technologie et l’innovation peuvent faciliter le développement durable et contribuer à ce que personne ni aucun pays ne soit laissé de côté. Ces mesures peuvent être soutenues par une coopération internationale efficace et continue, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, pour assurer la paix et la prospérité dans la région ;

f) La coopération régionale et sous-régionale joue un rôle important pour ce qui est de relever les défis transfrontières, d’améliorer la connectivité et le commerce, de renforcer la sécurité alimentaire, de réduire les risques de catastrophe et de gérer durablement les ressources en eau ;

g) Le soutien technique et intégré du système des Nations Unies pour le développement peut stimuler efficacement les efforts collectifs en faveur de l’action climatique, du renforcement de la résilience, de la transition

énergétique et de l'égalité des sexes et favorise la participation pleine et effective de toutes les parties prenantes à la réalisation des objectifs de développement durable.

3. Les participant(e)s au onzième Forum ont recensé de nombreuses mesures prioritaires qui pourraient être prises afin de progresser dans la mise en œuvre des cinq objectifs de développement durable examinés (voir ESCAP/RFSD/2024/6/Add.1).

## **II. Renforcer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et éliminer la pauvreté en période de crises multiples : mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes en Asie et dans le Pacifique**

4. Au titre du point 2 de l'ordre du jour, les participant(e)s ont fait part de l'expérience de leur pays en ce qui concerne la réalisation des objectifs de développement durable et la recherche de solutions aux problèmes liés à la pauvreté, au climat et à la faim, auxquels la région doit faire face. Les participant(e)s ont également examiné les moyens d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs et d'apporter des solutions durables, résilientes et innovantes.

5. Les participant(e)s ont souligné que les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable étaient lents et inégaux dans toute l'Asie et le Pacifique. Ils (elles) étaient conscients des conséquences de plus en plus lourdes des changements climatiques, notant qu'ils aggravaient la pauvreté et la faim et freinaient l'avancement des progrès en matière de développement durable. Ils (elles) ont insisté sur la charge disproportionnée qui pesait sur les populations vulnérables – plus exposées aux risques et moins à même de s'adapter – et des représentant(e)s ont fait valoir que des changements systémiques dans l'architecture financière internationale s'imposaient et qu'il fallait en particulier canaliser davantage de ressources vers les populations vulnérables afin d'accroître la résilience aux changements climatiques. L'accent a été mis en particulier sur les liens entre changements climatiques, réduction de la pauvreté et lutte contre la faim, ainsi que sur la nécessité de réaffirmer l'attachement à atteindre les objectifs et à faire en sorte que personne ne soit laissé de côté. Un(e) représentant(e) a demandé que la mobilisation politique en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 soit renforcée et qu'un nouvel élan soit donné aux initiatives de collaboration afin d'accélérer sa mise en œuvre.

6. Plusieurs représentant(e)s ont souligné qu'il fallait renforcer les partenariats, notamment en faisant jouer la coopération Sud-Sud. À l'avenir, la coopération pourrait porter notamment sur le commerce et la connectivité, la sécurité alimentaire, le développement urbain, la réduction et la gestion des risques de catastrophe et les applications numériques comme solution aux difficultés de développement. Plusieurs représentant(e)s ont remercié la CESAP de fournir une assistance technique et de mettre à disposition une enceinte qui permet aux membres et aux membres associés de la région de faire part de leur expérience et de collaborer.

7. Les représentant(e)s ont noté que les effets considérables des changements climatiques et des catastrophes se répercutaient sur plusieurs secteurs et avaient un impact négatif sur la réalisation des objectifs de développement durable, les efforts devant porter sur une mobilisation plus importante de ressources, notamment le financement de l'action climatique, le développement sans exclusion, la déclinaison des objectifs à l'échelle locale et

la production alimentaire locale. Certain(e)s représentant(e)s ont réaffirmé leur détermination à atteindre la neutralité carbone et à adopter des formules novatrices de financement de l'action climatique. Un représentant a demandé la mise en place d'un mécanisme régional sur les ressources en eau dans le bassin de la mer d'Aral.

8. Un(e) représentant(e) a noté l'importance du développement des réseaux de transport pour accroître la compétitivité économique des pays et promouvoir le développement durable. Un(e) autre représentant(e) a souligné qu'il importait d'améliorer les liaisons de transport grâce aux réseaux routiers, aux réseaux ferroviaires et aux ports secs asiatiques, ainsi qu'aux partenariats public-privé pour l'investissement.

9. Les représentant(e)s des grands groupes et d'autres parties intéressées ont fait valoir qu'il convenait d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs d'ici à 2030, en plaidant pour une approche centrée sur l'être humain afin d'atténuer les effets des changements climatiques sur les moyens de subsistance et de promouvoir la transition vers les énergies renouvelables dans une perspective de développement durable et inclusif. Ils (elles) ont fait remarquer que les effets des changements climatiques et des pratiques agricoles non durables se répercutaient tout particulièrement sur les femmes et les filles.

### **III. Préparatifs du Sommet de l'avenir**

10. Au titre du même point de l'ordre du jour, les participant(e)s ont été informé(e)s du prochain Sommet de l'avenir, dont l'objectif était de parvenir à un consensus sur « Un Pacte pour l'avenir ». Certains orateurs et oratrices ont évoqué les points suivants : a) développement durable et financement du développement ; b) paix et sécurité internationales ; c) science, technologie, innovation et coopération numérique ; d) jeunes et générations futures et e) transformation de la gouvernance mondiale.

11. Plusieurs participant(e)s ont souligné qu'il était urgent de s'attaquer aux inégalités et aux enjeux liés aux changements climatiques, aux catastrophes, à l'insécurité alimentaire, aux changements technologiques, au clivage numérique et au manque de financements, autant de facteurs qui avaient des effets néfastes sur les populations marginalisées et contribuaient à un haut niveau d'endettement de nombreux pays en développement, entre autres conséquences. Ils (elles) ont appelé à une coopération internationale plus efficace et soutenue pour parvenir à un développement inclusif et durable tout en mettant l'accent sur les droits humains, l'égalité des sexes et les apports de la coopération en matière de science, de technologie et d'innovation. Le rôle des solutions multilatérales inclusives dans la réalisation d'un « Pacte pour l'avenir » a été mis en avant. Ils (elles) ont présenté certains exemples de démarches concluantes dans les domaines du financement durable, de la transformation numérique, de l'action climatique et de l'autonomisation des femmes et des filles.

12. Plusieurs représentant(e)s des États membres ont reconnu les progrès réalisés dans les grands domaines suivants : réduction de la pauvreté, renforcement de la sécurité alimentaire, extension de la couverture de la protection sociale, amélioration de la qualité et de l'accessibilité de l'éducation et accroissement de la participation des femmes à la vie politique et à la prise de décision. Malgré ces réalisations, les changements climatiques constituaient un défi de taille qui supposait que des efforts soient déployés pour mobiliser des ressources financières et d'autres ressources en faveur de l'action climatique.

13. L'innovation et la technologie faisaient partie des points d'entrée essentiels. Des représentant(e)s des États membres ont appelé à mettre la science et la technologie au service du développement, à promouvoir les solutions numériques, à renforcer la connectivité numérique et à faciliter les transferts de technologie, selon qu'il conviendrait. Ces mesures étaient importantes si l'on voulait concrétiser un développement plus inclusif.

14. Les participant(e)s ont indiqué que la coopération internationale et régionale, notamment la coopération Sud-Sud, jouaient un rôle de premier plan pour faire face aux défis communs en matière de développement. Des appels ont été lancés en faveur de la réforme du système multilatéral et de l'architecture financière internationale et l'accent a été mis sur la nécessité de renforcer les partenariats. Les partenariats public-privé étaient importants pour mobiliser des fonds en faveur des initiatives axées sur le climat et les solutions novatrices étaient également essentielles à la réussite.

15. Les représentant(e)s des grands groupes et d'autres parties prenantes ont noté l'importance d'une coopération internationale qui réponde aux besoins des femmes, des filles, des jeunes, des personnes handicapées, des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. L'accent a été mis sur la nécessité de tendre vers une plus grande transparence et responsabilisation en matière de développement, de créer des environnements propices à la participation de divers acteurs, y compris par le renforcement des capacités, et d'améliorer l'accès à la protection sociale. Ils (elles) ont également souligné qu'il fallait lutter contre la violence fondée sur le genre, renforcer la sécurité alimentaire pour les personnes les plus démunies, rendre la réduction des risques de catastrophe plus efficace pour les communautés vulnérables et envisager la réduction ou la restructuration de la dette pour lutter contre les inégalités.

#### **IV. Accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au moyen des examens nationaux volontaires**

16. Au titre du point 3 de l'ordre du jour, une table ronde s'est tenue afin de mettre en commun les expériences acquises et les bonnes pratiques mises en place dans le cadre des préparatifs des examens nationaux volontaires. Pendant les débats, les participant(e)s ont examiné les moyens de renforcer la cohérence des politiques par l'intégration verticale et horizontale des examens nationaux volontaires en vue d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et d'autres programmes internationaux de développement.

17. Les participant(e)s ont souligné qu'il était nécessaire d'adopter une démarche plus intégrée dans l'élaboration des politiques afin d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030. Ils (elles) ont convenu que les examens nationaux volontaires jouaient un rôle crucial dans la coordination des activités menées à tous les niveaux de l'État en vue de la réalisation des objectifs de développement durable et contribuaient largement à favoriser la collaboration et la participation, ce qui permettait une gouvernance inclusive et tournée vers l'avenir.

18. Les participant(e)s ont constaté que le processus d'examen national volontaire était important, en particulier dans les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, car il stimulait la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, la mobilisation de fonds et la collecte et l'analyse de données factuelles. Ils (elles) ont affirmé qu'il faudrait renforcer la coopération régionale afin d'échanger les données d'expérience et les bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre du



Programme 2030, notamment dans le cadre des programmes de jumelage pour les examens nationaux volontaires, facilités par la CESAP.

19. Les représentant(e)s ont insisté sur l'importance de l'harmonisation des examens nationaux volontaires avec les plans nationaux de développement, y compris les stratégies de transition visant au reclassement sans heurt des pays les moins avancés. Ils (elles) ont insisté également sur le principe consistant à ne laisser personne de côté et la nécessité d'une coopération continue et d'une prise de décision inclusive avec les parties prenantes, y compris la société civile, le secteur privé et les partenaires internationaux. Ils (elles) ont insisté en outre sur l'importance des complémentarités entre les programmes de développement. Plusieurs représentant(e)s ont pris note de l'augmentation des examens locaux volontaires et des efforts qui étaient faits pour intégrer le Programme 2030 dans la planification du développement au niveau local.

20. Les participant(e)s ont souligné la nécessité de renforcer les dispositifs de suivi et d'évaluation pour les examens nationaux volontaires et demandé un appui supplémentaire en matière de renforcement des capacités. Il était primordial de disposer de données publiques et ventilées afin d'élaborer des politiques fondées sur des données probantes. Les participant(e)s se sont félicités des outils en ligne mis au point par la CESAP, notamment l'Outil de suivi des objectifs de développement durable au niveau national (National SDG Tracker), et ont prié la CESAP de continuer à leur apporter son appui en matière de collecte des données et d'analyse statistique, ainsi que dans la préparation des examens nationaux volontaires.

21. Les représentant(e)s des grands groupes et d'autres parties intéressées ont fait valoir qu'il fallait améliorer la collecte de données ventilées non traditionnelles et émanant de la société civile pour que les politiques ciblent davantage les groupes vulnérables. Ils (elles) ont également dit souhaiter une participation plus inclusive aux consultations, à la planification et à l'établissement des rapports. Les activités menées par la CESAP et la Plateforme de Penang pour une urbanisation durable en vue de l'élaboration d'orientations pour les examens locaux volontaires réalisés dans la région Asie-Pacifique ont été reconnues.

## **V. Examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des possibilités s'agissant d'atteindre les objectifs de développement durable dans la région**

### **A. Progrès vers la réalisation des objectifs 1, 2, 13, 16 et 17 au niveau régional**

22. Au titre du point 4 a) de l'ordre du jour, des résumés de cinq tables rondes sur les objectifs de développement durable n<sup>os</sup> 1, 2, 13, 16 et 17 ont été présentés<sup>1</sup>.

23. Les participant(e)s à la table ronde sur l'objectif de développement durable n<sup>o</sup> 1 (Pas de pauvreté) ont indiqué qu'il fallait se concentrer sur le caractère multidimensionnel de la pauvreté. Plusieurs domaines d'action prioritaires ont été mentionnés, dont : l'adoption d'une planification des politiques intégrée pour promouvoir une protection sociale inclusive, adaptative et reposant sur les droits, afin de ne laisser personne de côté ; l'amélioration de la mobilisation des ressources nationales et l'obtention de financements extérieurs ; le renforcement des stratégies de réduction des

<sup>1</sup> Pour un complément d'informations sur les tables rondes, voir ESCAP/RFSD/2024/6/Add.1.

risques de catastrophe à tous les niveaux et la mise à profit de la transition numérique. Les participant(e)s ont également fait valoir qu'il convenait de perfectionner les compétences et d'améliorer l'accès à des emplois décents, en particulier pour les jeunes. La collecte de données inclusives et ventilées, le renforcement des capacités en matière de collecte, de production, d'utilisation et d'analyse des données, ainsi qu'une plus grande coordination des politiques entre les diverses entités publiques étaient des éléments importants pour la cohérence des politiques.

24. Les participant(e)s à la table ronde sur l'objectif de développement durable n° 2 (Faim zéro) ont souligné l'urgence d'investir dans des systèmes de production alimentaire durables et diversifiés. Parmi les domaines prioritaires, citons l'amélioration de la production et de la productivité alimentaires ; la réduction du gaspillage alimentaire ; le renforcement des mesures d'adaptation et de résilience aux changements climatiques ; l'amélioration des chaînes de valorisation agroalimentaire ; le soutien aux pratiques agroécologiques ; le renforcement de la préservation de la diversité biologique et la mise en valeur de la souveraineté alimentaire. Les participant(e)s ont également insisté sur la nécessité d'intégrer les femmes dans le secteur agroalimentaire ; de mieux faire respecter les droits fonciers des groupes vulnérables ; de promouvoir l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes ; de soutenir les petits exploitants en renforçant les organisations d'agriculteurs en tant qu'agents de changement et de renforcer la collaboration transfrontière dans le domaine de l'eau, des statistiques et du partage des données. Cela supposait de dépasser les intérêts particuliers et de concilier des visions différentes.

25. Les participant(e)s à la table ronde sur l'objectif de développement durable n° 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) ont souligné qu'il était urgent d'accélérer les progrès vers la réalisation de cet objectif. Les principaux domaines prioritaires mentionnés étaient les suivants : être plus ambitieux en ce qui concerne les contributions déterminées au niveau national ; améliorer la mobilisation et l'alignement des ressources allouées à l'action climatique ; promouvoir la production, l'accessibilité et l'utilisation de données sur le genre et l'environnement ; adhérer au principe de ne laisser personne de côté en ce qui concerne l'action climatique ; intégrer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre liés aux transports dans les politiques de lutte contre les changements climatiques ; promouvoir l'accès à l'information sur les changements climatiques et l'action climatique auprès des personnes en situation de vulnérabilité, des organisations de la société civile et des défenseur(euse)s des droits humains liés à l'environnement et assurer une véritable participation des jeunes dans l'action climatique.

26. Les participant(e)s à la table ronde sur l'objectif de développement durable n° 16 (Paix, justice et institutions efficaces) ont souligné qu'il était essentiel de promouvoir des sociétés justes, pacifiques et inclusives fondées sur les contributions de l'ensemble de la société pour traiter les problématiques liées à la gouvernance, aux droits humains et à l'état de droit. Les domaines d'action prioritaires mentionnés étaient notamment les suivants : renforcer les capacités nationales et infranationales, l'obligation de rendre compte et les institutions publiques ; redoubler d'efforts en matière de collecte de données afin de mesurer les progrès ; tirer parti des outils, des ressources et de la collaboration mis à disposition par les partenaires internationaux ; promouvoir des approches axées sur les personnes rescapées et reposant sur des données probantes dans l'accompagnement des personnes victimes de la traite des êtres humains et des consommateurs de drogues illicites ; faire progresser l'état de droit, notamment pour protéger les défenseurs des droits humains, les journalistes et les autres acteurs de la société civile.

27. Les participant(e)s à la table ronde sur l'objectif de développement durable n° 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs) ont souligné la nécessité de lutter contre les flux financiers illicites, de renforcer les systèmes fiscaux, d'accroître la transparence de la passation des marchés publics, d'évaluer les coûts réels des partenariats public-privé et de renforcer l'état de droit. Ils (elles) ont souligné qu'il importait de se doter de mécanismes de responsabilité clairs pour les instruments de financement de l'action climatique, y compris les échanges de dettes et les obligations vertes ou bleues. L'amélioration du partage des données et de la transparence, la recherche et le renforcement des capacités, ainsi que les partenariats multipartites ont été cités comme essentiels pour assurer la cohérence des politiques et remédier aux dysfonctionnements.

28. Plusieurs représentant(e)s des États membres ont partagé des informations sur les initiatives et les priorités liées aux efforts déployés par leur gouvernement en vue d'atteindre les objectifs. Ces initiatives englobaient l'amélioration de la protection sociale adaptative et du développement du capital humain et la mise en place de cadres juridiques solides et d'institutions transparentes ; l'accélération des plans de développement infranationaux et locaux et de la réforme de la gouvernance ; l'intégration des objectifs de développement durable dans les plans de développement nationaux et locaux ; la mobilisation des ressources internationales et nationales en faveur du développement durable ; l'organisation de manifestations spéciales consacrées aux jeunes, telles que le Festival mondial de la jeunesse ; le renforcement de la coopération internationale et des partenariats multipartites afin de ne laisser personne ni aucun pays de côté. Les représentant(e)s ont souligné l'importance de la transformation du système alimentaire, de la promotion des industries durables, de la transition vers des sources d'énergie propres et de l'adoption d'une approche scientifique et axée sur les données dans les politiques de lutte contre les changements climatiques. Les représentant(e)s ont réaffirmé leur détermination à atteindre les objectifs et à poursuivre les partenariats entre les pays de la région.

29. Une représentante d'une organisation internationale a mis en avant les aspects du développement durable liés aux droits de l'homme et aux questions de genre et ajouté qu'il s'agissait d'enjeux dont les interconnexions et le renforcement mutuel devaient être reconnus et qui devaient être placés au centre des politiques économiques et sociales et accompagnés de partenariats en matière de données inclusifs et fondés sur les droits. Une représentante des grands groupes et des parties prenantes a plaidé en faveur de l'autonomisation des femmes dans la gouvernance des ressources en eau et de l'application de la responsabilité collective, avec la mobilisation de toutes les parties prenantes.

## **B. Mise en œuvre du Programme 2030 au niveau sous-régional**

30. Au titre du point 4 b) de l'ordre du jour, les progrès accomplis au niveau sous-régional dans la réalisation des objectifs de développement durable ont été examinés. Il a été noté que les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs étaient insuffisants et que les États avaient régressé en ce qui concerne l'objectif 13. Tout en reconnaissant la diversité des sous-régions, on a insisté sur les possibilités communes et les actions prioritaires permettant d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs examinés, notamment le renforcement des partenariats et des mécanismes en faveur du développement durable.

31. Ayant examiné les divers progrès réalisés et l'expérience acquise au niveau sous-régional, les participant(e)s ont souligné qu'il importait de prendre des mesures climatiques ambitieuses et d'établir des partenariats et des collaborations solides pour limiter les catastrophes d'origine climatique, dont

les effets néfastes sur les moyens de subsistance étaient exacerbés par les disparités qui existaient déjà entre les sous-régions et à l'intérieur de celles-ci. Ils (elles) ont appelé à des investissements conséquents dans l'efficacité énergétique et la production d'énergie renouvelable et à un accès équitable à l'énergie pour tous. Compte tenu de l'épuisement des ressources en eau, les participant(e)s ont reconnu qu'il fallait que les pays coopèrent et se coordonnent au niveau sous-régional afin d'améliorer la gestion des ressources en eau. Ils (elles) ont également reconnu qu'il fallait que le système des Nations Unies pour le développement continue à leur fournir un soutien technique.

32. Les participant(e)s ont reconnu que certaines sous-régions étaient fortement dépendantes des combustibles fossiles et qu'elles étaient confrontées à des défis en termes de sécurité énergétique. Ils (elles) ont souligné la nécessité d'une approche systématique et d'une collaboration efficace aux fins d'une transition énergétique juste. Compte tenu des progrès limités accomplis dans la région en ce qui concerne l'objectif 6 (Eau propre et assainissement), l'accent a été mis sur la gestion des ressources en eau et ses liens avec la réduction de la pauvreté et l'inclusion.

33. Les représentant(e)s ont souligné qu'il importait d'adopter une approche coordonnée et mobilisant l'ensemble de la société pour renforcer la cohérence des politiques. Ils (elles) ont insisté sur la nécessité de poursuivre la coopération, les partenariats et la collaboration entre les différentes parties prenantes aux niveaux sous-régional, régional et mondial.

34. Les représentant(e)s des grands groupes et d'autres parties prenantes ont mis en évidence l'importance de la mobilisation et de la participation sans exclusive des représentant(e)s de la société civile et des communautés marginalisées, y compris les femmes, les personnes handicapées, les personnes âgées, les enfants, les jeunes et les peuples autochtones, dans le processus de gouvernance et de prise de décision afin de réaliser les objectifs de développement durable.

### **C. Compte rendu des résultats généraux obtenus par les Nations Unies à l'échelle régionale en Asie et dans le Pacifique à l'appui du Programme 2030**

35. Au titre du point 4 c) de l'ordre du jour, les participant(e)s ont examiné les activités menées par le système des Nations Unies pour le développement au niveau régional pour appuyer la mise en œuvre du Programme 2030. Ils ont été informés des mesures prises à l'échelle du système et des résultats obtenus en 2023, notamment par l'intermédiaire de la Plateforme de collaboration régionale pour l'Asie et le Pacifique, de ses coalitions thématiques et des groupes de travail.

36. Les participant(e)s ont mis en évidence les domaines dans lesquels il faudrait redoubler d'efforts pour mettre en œuvre le Programme 2030, y compris ceux facilités ou soutenus par le système des Nations Unies pour le développement. Ces domaines comprennent le financement du développement durable ; la lutte contre les inégalités et toutes les formes de discrimination ; la transformation des systèmes alimentaires et la participation pleine et effective des parties prenantes à l'élaboration des politiques. Ils ont également mis en évidence les activités qui étaient menées dans la région, telles que la création de tableaux de bord pour le suivi des progrès accomplis au niveau national dans la réalisation des objectifs de développement durable, la réalisation d'examen nationaux et locaux volontaires et la mise en œuvre du Pacte vert Asie-Pacifique pour les entreprises ainsi que de l'initiative « Alertes précoces pour tous ».

## Annexe II

### **Lists of side events and other associated events held prior to and on the margins of the Eleventh Asia-Pacific Forum on Sustainable Development**

1. On 20 February 2024, 6 side events were held on the following topics: “Accelerating SDGs implementation to support the 2050 Strategy for the Blue Pacific Continent: Working towards development planning, strategic coordination and effective partnership”; “Future-forward Development Planning in Asia and the Pacific: a UN DESA Global Policy Dialogue”; “Promoting Synergistic Approaches in Asia and the Pacific: Addressing the Triple Planetary Crisis”; “Inclusion of Women in Climate-Resilient Skill Education and Livelihoods in Asia-Pacific Region”; “Building synergies at the climate-health nexus in Asia and the Pacific”; and “Harnessing Technology, Capacity and Data for Climate Resilient Development”.

2. On 21 February 2024, 15 side events were held on the following topics: “Shaping Asia CSOs’ position for the Summit of the Future (SoTF) 2024”; “Rising Tides: The power of a healthy ocean to accelerate climate action”; “Addressing systemic barriers in the multilateralism to deliver the 2030 Agenda and prevent the climate crisis”; “Food Systems Transformation as Accelerator for SDGs Implementation and Climate Action in Asia and the Pacific Region”; “Meaningfully Engaging Youth in Climate”; “Mitigation of Impact of Climate Change on Dalits and Marginalised Communities”; “Reinforcing the 2030 Agenda for Sustainable Development, Eradicating Poverty, and Addressing Multiple Crises in Asia and the Pacific Through Localizing SDGs”; “Securing rights to land, territories and resources (LTR) enable to address poverty, hunger, climate change, and peace and security”; “Advancing the Global Agenda toward Peaceful and Inclusive Societies - Bridging Humanity, Security, and Sustainability”; “Anchoring the Pacific Roadmap for Economic Development to support the Sustainable Development Agenda in the Pacific”; “SDG 13 and climate action through sustainable transport: challenges and opportunities in developing national electric mobility ecosystems in Asia and the Pacific”; “Building a Greener Future: Education as a climate solution”; “Financing Local Actions for SDG 13: Enabling Frameworks to Accelerate City Climate Finance in Asia-Pacific”; “Peace and SDGs in North-East Asia: Tipping Point or Status Quo?”; and “Advocating Universal Social Protection (USP) Floors for Asian Countries”.

3. On 22 February 2024, 15 side events were held on the following topics: “Unlocking investment and financing to tackle biodiversity loss in the Asia and the Pacific region”; “Migration and Sustainable Development: Stronger International Partnership on Migration Governance to Tackle Global Challenges”; “Social Inclusion in Climate Change; Future Road map in Southeast Asia”; “Accelerating actions towards SDGs through the implementation of the Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework”; “Unlock Localisation in Asia and the Pacific — Strategies, Challenges and Promising Practices”; “Enhancing CSO Engagement for SDGs: Interlinkage between UN to Global Summits (G20, G7 & BRICS)”; “The Rise of New and Emerging Cities in Asia: Leveraging VLRs for a Sustainable Urban Future”; “Urban Regeneration for Safe, Resilient, and Inclusive Cities in the Asia Pacific”; “Empowering People through Human Rights to Accelerate Climate Resilience and Food Security in Asia-Pacific”; “Enabling Social Enterprises towards Innovative Solutions to Eradicate Poverty and Reinforce the 2030 Agenda for Sustainable Development in Asia Pacific”; “Elevating Innovation and Building Capacity towards Resource-Efficient, Circular, Low-Carbon, and

Climate-Resilient Economy in the Pacific”; “Managing Ecosystems for multiple benefits via EbA for Climate Adaptation and Resilience”; “The Multi-Sectoral Approach to Building Resilience in Asia Pacific Cities: Empowering Women and Girls in Addressing Urban Poverty and Hunger”; and ”Unlocking SDG Target 16.4: A UNODA-UNODC Joint Event”.

4. On 23 February 2024, 9 side events were held on the following topics: “Advancing a Sustainable, Rights-Based Development to Achieve the 2030 Agenda for Sustainable Development”; “Engaging Youth in a Green and Just Economy Transition at Scale”; “Crafting sustainable, resilient and innovative solutions for climate action in Asia and the Pacific from human rights, gender equality and SRHR lens”; “ENOUGH: Together we can End Child Hunger and Malnutrition in Asia and the Pacific”; ”Progress with rolling out the Early Warnings for All initiative in Asia and the Pacific”; “Means of Implementation for Feminist Development Justice in Asia Pacific: Feminist Solutions and Practices in Achieving the 2030 Agenda”; “Nutrition for food sovereignty: Building climate resilient food systems”; “Increasing agricultural productivity through testing standards for sustainable agricultural machinery”; and “A Localization Roadmap to Reach the Furthest Behind”.

5. The following associated and pre-events were held: APFSD Youth Forum 2024: Reinforcing the 2030 Agenda for Sustainable Development and Eradicating Poverty in Times of Multiple Crises: The Effective Delivery of Sustainable, Resilient and Innovative Solutions in Asia and the Pacific with Young People at the Forefront; Asia-Pacific People’s Forum for Sustainable Development 2024: Change the System, Shift the Power: Advancing People’s Demand for Development Justice!; New Frontiers on Social Protection in a Changing World; Global Workshop on Policy Experimentation and Regulatory Sandboxes on Digital Technologies for Sustainable Development; Regional Workshop for the Voluntary National Reviews: Leveraging Data to Leave No One Behind; SIDS Partnership Symposium; Local and Regional Government Assembly; APFSD Youth Climathon; Strengthening capacity, governance and policy coherence in small island developing States; and APFSD11 Networking Meetup.